



COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE DU 31 MARS 2009

Rentrée 2009/2010

- 29 élèves de CM2 vont quitter l'établissement pour le collège. Une majorité d'enfant ira à la "Grange aux belles", et "Louise Michel", et 2 à "Valmy".
- 4 élèves partiront dans le privé.
- Il est prévu 6 dérogations dont une pour une section internationale.

Le directeur nous fait part de son souhait de limiter l'entrée au CP à 30 élèves, afin d'éviter un double niveau de plus dans l'école. Il nous assure que les autres établissements de l'arrondissement pourront accueillir les enfants destinés normalement à Saint-Louis. Deux critères de sélection rentreraient en compte : la fratrie et la fratrie à venir. D'autre part, notre école doit à tout moment être en mesure d'accueillir un enfant handicapé.

Sur le moment, après en avoir débattu longtemps et en exigeant une totale transparence, nous avons plus ou moins accepté ce projet. Depuis, nous avons rencontré M Bobot et la situation est loin d'être aussi nette. Des parents se sont vu refuser l'inscription alors qu'un courrier leur est parvenu pour Saint-Louis, des dérogations sont déjà en cours, les autres écoles ont aussi un problème d'effectif et ont, pour beaucoup, aussi des doubles niveaux...

La moyenne d'effectif dans l'école est de 26 élèves par classe (normalement pratiquée en ZEP, et nous ne sommes pas en ZEP). La plus grande ambiguïté pour nous est de ne pas tenir compte de l'intégration des enfants de la CLISS dans ces effectifs.

Classe de CE1/CM1

M. Tison nous annonce que Claire (institutrice mi temps CE1/CM1), dont le congé de maternité a débuté le 10 avril, sera remplacée par Nathalie Chicaud à partir du jeudi 30 avril (cette dernière a déjà passé deux jours dans la classe avec Claire).

Classe de découverte

Les enfants de CM1 de M. Manack ont bénéficié d'un séjour à la mer du 9 au 18 mars, avec découverte de la région et de la nature. Ils en sont revenus tous ravis.

Toutefois, nous vous rappelons que le projet pédagogique initial prévoyait un départ commun avec les enfants de la CLISS, afin de partager tous ensemble cette expérience. Ce projet d'intégration n'a visiblement pas intéressé les représentants de la DASCO.... Et comble de bêtise, M Hoffner et ses élèves partiront du 5 au 15 mai en Bretagne dans un centre vide sans autres enfants....

Nous avons depuis parlé de cette "défaillance" à M. Bobot. Il nous assure que ce genre de situation n'aura pas lieu l'année prochaine. Il faudra que l'équipe enseignante lui adresse les projets afin qu'il puisse les présenter et les soutenir lui-même... (à suivre...). Devant notre inquiétude sur la pérennité de ces séjours, il nous assure qu'ils vont continuer, mais effectivement plus sur une option de dix jours plutôt que quinze (comme le souhaitaient les équipes pédagogiques, afin de prendre en compte le temps d'adaptation des enfants).

Service minimum d'accueil

Retour du questionnaire sur le Service Minimum d'Accueil :

- 1/3 des familles ne souhaitent pas bénéficier de ce service.
- 1/3 des familles en auraient absolument besoin.
- 1/3 des familles sont partagées.

Nous ne porterons pas de commentaires sur ce retour.

Semaine à 4 jours ?

Les membres du conseil d'école après avoir longuement débattus, considèrent que la semaine continue serait trop fatigante pour les enfants et qu'une coupure reste essentielle. M. Tison se dit formellement opposé à une ouverture le mercredi matin.

La suppression du samedi matin a, par contre, provoqué un manque de relation entre instituteurs(trices)/ parents et parents/parents.

L'idée de garder la semaine de quatre jours avec une diminution sur l'année des vacances scolaires conviendrait plus pour la plupart des membres du conseil.

Hygiène et cantine

- Les toilettes sont nettoyées plusieurs fois par jour soit à : 6 H / 7H30 / 10H15 / 13H30 / 15H30.
- Une semaine sera organisée mi-mai afin de permettre à 4 parents par jour de venir déjeuner à la cantine.

Lors de notre rencontre avec M. Bobot, nous avons abordé le projet de préparation des plats à l'école maternelle Hôpital Saint-Louis. C'est en cours, il y aura trois étapes :

- *agrément vétérinaire (pour le transport d'une école à une autre).*
- *évaluation de la puissance technique nécessaire dans la cuisine de notre école.*
- *budgétisation des nouveaux matériels nécessaires.*

Festivité

Le vendredi 5 juin sera organisé un "super loto", avec un "super buffet", organisé par les "supers parents".

Une réunion préparatoire sera organisée le 19 mai. Tous les parents seront invités à y participer.

Vendredi 22 mai

Il n'y a aura pas d'école le vendredi 22 mai, ce jour sera remplacé par le mercredi 3 juin. Le centre de loisir sera assuré le vendredi 22 mai.

Ecole élémentaire Hôpital Saint-Louis

Proposition de vœu de la FCPE pour le conseil d'école du mardi 31 mars 2009

Des membres du conseil d'école considèrent que l'ensemble des réformes en cours renforce les inégalités et introduit de la concurrence entre les écoles, les élèves, les enseignants. Elles provoquent une dégradation des conditions d'enseignement. Elles constituent une menace pour l'avenir même de l'école publique, gratuite, laïque et républicaine. C'est dans leur logique d'ensemble que ces réformes détruisent les projets pédagogiques patiemment construits pour tous par les équipes qui travaillent ensemble dans les écoles.

Comment cette destruction s'opère-t-elle ?

1. Par les nouveaux programmes, centrés sur le par cœur plus que sur l'intelligence de la réflexion de nos enfants;
2. Par la généralisation programmée de jardins d'éveils payants, destinés à se substituer à la première puis à la seconde année de maternelle;
3. Par la suppression des samedis matins, qui réduit le temps scolaire si nécessaire à nos enfants qui ont besoin de temps pour apprendre et construire ensemble;
4. Par la mise en place de l'APED, qui alourdit le rythme scolaire sans permettre d'aider ceux qui sont le plus en difficulté;
5. Par la suppression progressive des RASED qui implique l'abandon des enfants les plus en difficulté avec l'école;
6. Par les évaluations de CM2 et celles à venir de CE1, qui sanctionnent et découragent les enfants, les mettent en concurrence et seront utilisées pour mettre en compétition les écoles;
7. Par l'introduction de primes pour les enseignants de CE1 et de CM2, quand auparavant le travail d'évaluation et de correction était collectif, réalisé par les équipes des écoles ensemble;
8. Par la mise en place programmée des EPEP, qui s'oppose à toute organisation de l'école à partir de son projet pédagogique;
9. Par la suppression des IUFM, qui lèse les enseignants de leur stage devant enfants avant la prise en charge d'une classe et qui s'accompagne d'une diminution de leur rémunération pendant leur période de formation.
10. Par la suppression alarmante de postes d'enseignants.

Des membres du conseil d'école demandent :

- La restitution des 89 postes d'enseignants supprimés.
- L'annulation de la suppression de 72 postes de RASED qui prive plusieurs milliers d'élèves d'une prise en charge spécialisée sur le temps scolaire.
- L'abandon de la sédentarisation des RASED.
- Le développement des RASED partout où cela est nécessaire et le maintien de la circulaire de 2002 comme cadre de fonctionnement.
- L'annulation des fermetures de classes et des blocages prévus pour la rentrée 2009.
- Le maintien de l'intégralité des moyens de remplacement.
- La tenue d'un CDEN carte scolaire d'ajustement en juin.
- Le retour aux programmes de 2002.
- La suppression des évaluations nationales telles qu'elles sont proposées cette année aux CE1 et CM2, et de leur publication ; la suppression des primes individualisées.
- L'abandon du projet EPEP.
- Un engagement clair du maintien des deux premières sections de maternelle.
- Le maintien des IUFM.

A l'opposé des suppressions massives de postes et de la désorganisation en cours, nous avons besoin dans notre école de sérénité, de dialogue et d'un nombre suffisant d'enseignants pour que nos enfants puissent recevoir de l'école tout ce qu'elle leur doit, dans les meilleures conditions.

Des membres du conseil d'école réclament l'abandon des décrets et mesures Darcos et revendiquent la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse, pour lutter vraiment contre l'échec scolaire et œuvrer pour une école de la réussite de tous et défendre un service public d'Education.

Motion adoptée : 9 POUR / 0 CONTRE / 5 ABSTENTIONS